

# La politique linguistique par le trou de la serrure ou les aventures du mot-clé

La politique linguistique s'est peu intéressée à la circulation documentaire des néologismes scientifiques apparaissant dans les thèses de doctorat. Pourtant, une étude sociolinguistique de leur diffusion montre qu'une action peu coûteuse et utile pourrait améliorer la valorisation des concepts nouveaux formulés en français. Les masses documentaires concernées (de l'ordre de 10 000 thèses soutenues par an en France) obligent à intégrer ce flux documentaire dans les réflexions sur la place du français dans les sciences.

Termes-clés :  
politique linguistique ;  
documentation ; terminologie.

**L**orsque l'on pense à la politique linguistique, de prime abord, on n'envisage guère qu'elle puisse entretenir des liens avec le monde de la documentation. Et il est vrai que l'intervention humaine sur la langue, sur son statut, sur son corpus, mais aussi sur les situations linguistiques, sur les pratiques langagières, cette intervention a peu à voir avec les professions vouées à la mise en circulation des savoirs et des documents écrits qui sont leur mode d'existence privilégié. Et pourtant, lorsque l'on envisage la place déterminante que joue l'innovation dans l'évolution des sociétés, et par conséquent dans celle des pratiques sociales et culturelles, il importe de porter attention aux circuits qu'empruntent les nouveautés linguistiques : les innovations technologiques et scientifiques apparaissent et se diffusent en emportant avec elles les vocables pour les dire, pour les faire fonctionner, pour les vendre, pour les apprendre, pour les populariser, pour les apprivoiser.

Une part importante de ces mouvements lexicaux, terminologiques, appartient à un secteur sur lequel ne peut avoir prise, en France, une politique linguistique. Mais une partie des communications innovantes émane d'institutions, de

canaux de communication auxquels l'État peut proposer des solutions linguistiques. Nous verrons plus loin que le monde de la documentation en fait partie. Mais cela ne tombait pas sous le sens et il a fallu quelques travaux pour établir clairement ces faits. Comment en sommes-nous arrivés à de telles conclusions ?

## 1 De l'implantation aux mots-clés

Notre laboratoire travaille depuis plusieurs années, d'un point de vue sociolinguistique, sur les questions relatives à la politique linguistique et sur les problèmes concernant la terminologie. Ces deux ordres de préoccupations se rejoignent fréquemment dans nos travaux. Pour épargner les lecteurs assidus de *Terminologies nouvelles*, je renverrai les autres aux numéros 12 et 16, que l'honorable revue francophone gratuite a consacrés aux enquêtes d'implantation.

Ces enquêtes, publiées en 1997 (Depecker et Mamavi, 1997), serviront de point de départ à ma courte contribution. Elles ont été lancées en 1991 par la Délégation générale à la langue française, organe exécutif de la politique linguistique française, afin d'évaluer l'impact qu'avaient pu connaître les arrêtés de

terminologie que publiait l'État depuis une petite vingtaine d'années. Il faut souligner qu'une telle décision relève de l'exception. En effet, les politiques linguistiques visent une action avant tout symbolique, même lorsqu'elles sont efficaces. Il est donc rarissime que leurs initiateurs éprouvent le besoin d'évaluer les dispositifs mis en place.

Notre équipe fut une de celles qui répondirent à l'appel d'offres. Elle fut chargée du vocabulaire du génie génétique. Parmi les résultats de cette enquête, il était apparu que la francisation du vocabulaire de la génétique se jouait, entre autres, dans le passage d'une recherche dominée par l'anglais à un enseignement dans lequel le français a toute sa place. Notre étude avait montré que cette articulation se jouait en partie dans la formation des docteurs, et que la thèse constituait un lieu d'observation privilégié pour recenser les stratégies permettant d'adapter en français un vocabulaire dont la première diffusion a lieu dans des supports éditoriaux anglo-américains.

Cette recherche, menée à la demande des pouvoirs publics, a eu des conséquences sur d'autres travaux de notre laboratoire, notamment ceux consacrés aux relations entre terminologie et documentation. Le cas du génie génétique nous avait alerté sur le rôle que joue la thèse dans la formation des chercheurs : c'est souvent le seul document entièrement rédigé en français (du moins telle est l'obligation réglementaire) durant les années de formation à la recherche. Elle constitue donc un moment privilégié pour l'équipement en français des disciplines : avant la thèse on lit en anglais ; après la thèse il faut lire et écrire en anglais.

Cette piste fut approfondie, dans le cadre de sa recherche doctorale, par Maryvonne Holzem (1997). Sa réflexion l'a conduite, notamment, à proposer un dispositif de recensement

des néologismes apparaissant dans la production des doctorants. Il se soutient plusieurs milliers de thèses chaque année et ces travaux sont en prise sur la recherche la plus innovante. Leur rédaction oblige donc les auteurs à des formules néologiques. Les repérer à ce stade pourrait contribuer à faciliter leur repérage et leur diffusion. Quel sort font-ils à ces innovations ? Comment traduisent-ils ? Quelles attitudes linguistiques adoptent les laboratoires ? Quels directives reçoivent-ils ? Voit-on émerger des jargons de laboratoires ? Existe-t-il des besoins linguistiques méconnus ? L'anglais bénéficie-t-il d'une faveur sans partage ? Toutes ces questions laissent entrevoir un intéressant champ d'études linguistiques. Mais étudier n'est pas tout. Il fallait aussi être en mesure d'apporter éventuellement une aide. En effet, les doctorants s'estiment-ils assez compétents pour rédiger le résumé de leur travail et en permettre le repérage par le choix de quelques mots-clés ? Auquel cas, ne pourrait-on pas leur proposer une assistance ?

## 2 Une enquête pilote

Telle était notre hypothèse. Dans cet esprit, nous avons proposé à la Délégation générale à la langue française et à la Direction des bibliothèques de mener, sur le campus de l'Université de Rouen, une enquête pilote afin de mieux comprendre le rôle des thèses dans l'innovation terminologique. Concernant l'échantillon, nous avons choisi de travailler sur l'ensemble d'un campus afin d'appréhender la diversité des situations selon la discipline dans laquelle est poursuivi le travail de recherche. Cette enquête est en cours. Son dispositif est simple. Avant de soutenir son mémoire, chaque étudiant de doctorat

rencontre une bibliothécaire afin de présenter son résumé et de choisir les mots-clés qui l'accompagneront. Le cas échéant, il reçoit une aide concernant tant la rédaction du résumé que le choix des termes et celui des mots-clés (seul un petit nombre de termes est retenu en mot-clé).

Il s'agit donc d'une aide linguistique au signalement de la thèse. La procédure pourrait paraître contraignante. Elle l'est peu, car tout étudiant rédige son résumé et choisit ses mots-clés. Il n'y a donc pas d'inflation bureaucratique, l'aide étant bien sûr facultative. Par ailleurs, le doctorant peut y trouver son intérêt dans la mesure où il peut tirer bénéfice du fait que le caractère novateur de son travail soit valorisé dans les meilleures conditions. Et de fait, l'accueil reçu par cette enquête auprès des intéressés est très positif. Ceci indique à nos yeux qu'il existe des attentes et des besoins linguistiques méconnus, mais également qu'il est possible de favoriser une meilleure gestion des questions linguistiques par les intéressés eux-mêmes. Cette perspective est celle de la glottopolitique dont les réflexions incluent la notion d'autogestion langagière (Guespin 1985 ; Gaudin 1996a et b).

## 3 Une politique linguistique au service des usagers

De notre point de vue, cette enquête présente un double intérêt. D'une part, elle montre la nécessité d'un lien entre intervention et recherche en matière de politique linguistique. En ce domaine, la France s'est longtemps illusionnée sur les vertus d'un dirigisme trop peu éclairé. Pour agir sur les pratiques langagières, il importe de mener des

études précises et il n'est, par ailleurs, pas inutile de s'interroger sur les besoins effectifs des locuteurs. Notre objectif en la matière est limité, notre enquête ne visant qu'à décrire les difficultés linguistiques que rencontrent les chercheurs en formation. Nous proposerons également une amélioration du dispositif existant en matière de signalement des thèses et concernant la diffusion des mots-clés néologiques.

D'autre part, la poursuite de cette enquête présente à nos yeux l'avantage de s'inscrire dans une continuité, et de creuser des pistes déjà défrichées. Une telle continuité se lit trop rarement dans la succession des efforts que les pouvoirs publics français consentent vis-à-vis de la recherche. Pour des questions comparables, la francophonie développe des programmes pluriannuels qui permettent aux chercheurs de s'inscrire dans la durée. La réflexion sur le rôle du français dans les métiers scientifiques et la production des connaissances nécessite un travail de description afin que les décisions à prendre ne s'appuient pas sur des idées reçues ou sur des opinions forgées sur la base d'expériences individuelles, nécessairement limitées.

Il y a là des questions mal connues et peu travaillées, et qui engagent la francophonie, ne serait-ce qu'à travers le nombre important de chercheurs étrangers qui choisissent encore de venir en France pour recevoir une formation universitaire de haut niveau. L'effort qu'ils consentent va dans le sens du maintien du français comme langue scientifique internationale. Or ce maintien ne va pas de soi.

Il ne s'agit pas de lutter contre le rôle véhiculaire que joue pour les échanges entre spécialistes un anglais de base, dont les fonctions sont souvent très limitées. (Sur ce point, notre laboratoire mène actuellement

une autre enquête sur les pratiques langagières dans les colloques scientifiques dont les conclusions apporteront de nouveaux éléments de connaissance sur ces questions.) Il s'agit de dire que la position du français concerne de nombreux locuteurs dans le monde et que quelques règles lui permettent de conserver un certain nombre de fonctions. Il suffirait par exemple que l'obligation, parfois bafouée, de rédiger les thèses de doctorat en français soit supprimée pour que l'enseignement universitaire s'anglicise très fortement dans certaines disciplines. Et sans doute cela serait-il favorable à une certaine élite...

Certains peuvent voir là une voie d'avenir. D'autres insisteront sur le rôle de la langue dans le maintien d'une culture commune. La question est politique; elle doit être posée.

Il reste que, dans l'infini des minuscules décisions qui pèsent au jour le jour sur l'évolution des façons de dire et de penser, il n'est pas déraisonnable d'imaginer que, si l'on propose à des étudiants de mieux utiliser leur langue, si on les convainc que les mots de leur laboratoire ne sont pas un horrible galimatias impossible à écrire, si on leur montre que leurs travaux sont remplis de mots, dont certains tout neufs peuvent intéresser d'autres étudiants, d'autres chercheurs, on contribuera peut-être à faciliter l'usage du français par des locuteurs, qu'il soient francophones natifs, d'adoption ou de cœur.

*François Gaudin,  
Upresa CNRS 6065,  
«Dynamiques sociolangagières»,  
Université de Rouen,  
France.*

## Bibliographie

Depecker (Loïc) et Mamavi (Gina) (éd.), 1997: *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, n° 229.

Gaudin (François), 1996a: «Droit aux mots, droit au savoir. Approche glottopolitique de la loi Toubon», dans *Cahiers de lexicologie* (n° 69: 43-61).

Gaudin (François), 1996b: «Des enquêtes sur l'implantation des termes officiels. Du cheminement pour évaluer aux postes pour agir», dans *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, Julliard C. et Calvet L.-J. (éd.), Beyrouth, FMA et Aupelf/Uref, p. 201-205.

Guespin (Louis), 1985: «Matériaux pour une glottopolitique» dans *Cahiers de linguistique sociale* (n°7: 13-32).

Holzem (Maryvonne), 1997: *Apport des recherches en terminologie à la communication des sciences*, thèse de doctorat en sciences du langage, dir. Y. Gambier, Université de Rouen, 393 p.